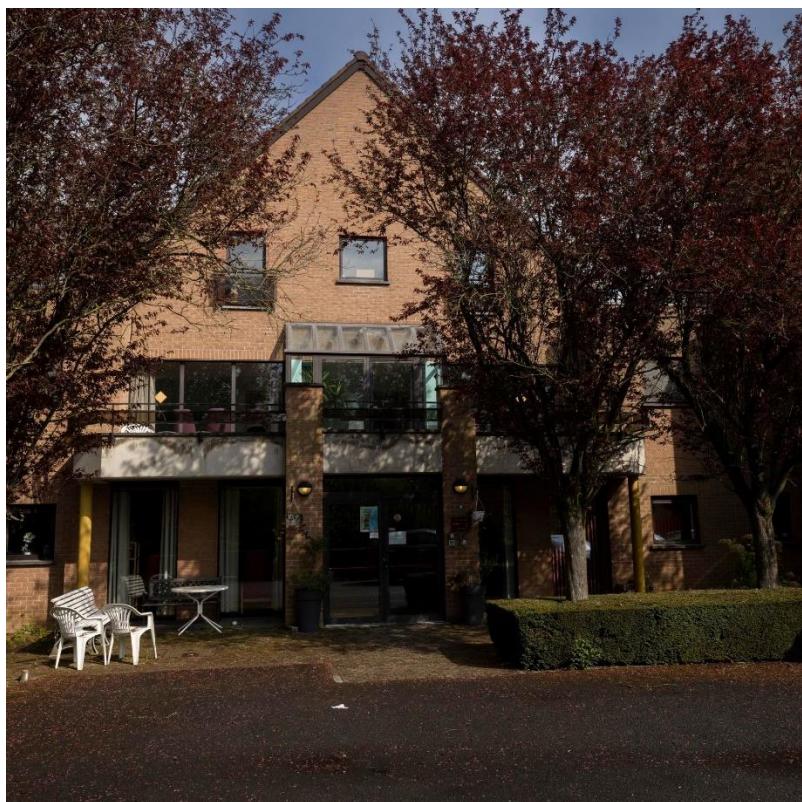


## ***Projet de Vie Institutionnel***

### **Résidence « Le Rambour »**



Chaussée Brunehault, 36  
7080 Sars-la-Bruyère  
[lerambour@jolimont.be](mailto:lerambour@jolimont.be)  
MR/153.028.565

Fichier mis à jour le 23 Février 2025

# Table des matières

Introduction générale .....	3
La construction du projet de vie .....	3
La philosophie de l'établissement.....	3
1. Philosophie Tubbe et engagement pour l'autonomie .....	4
2. Engagement envers les familles .....	5
3. Politique de contention .....	5
L'accueil.....	5
L'organisation du séjour .....	6
1. Le cadre de vie.....	6
2. Personnalisation de l'espace.....	6
3. Vie sociale et activités .....	6
L'organisation des soins et des services d'hôtellerie .....	7
1. L'organisation des soins .....	7
2. L'organisation des services d'hôtellerie.....	7
Le travail en équipe .....	7
La participation des résidents .....	8
La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents .....	8
L'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs .....	9
1. Améliorer la communication et l'interaction sociale .....	9
2. Stimuler la mémoire et les capacités d'attention.....	9
3. Favoriser l'autonomie et la participation.....	10
4. Préserver l'estime de soi et le bien-être émotionnel .....	10
5. Mettre en place un suivi personnalisé .....	11
6. Assurer un environnement sécurisé et respectueux du libre choix .....	11
L'accompagnement de fin de vie.....	12

## Introduction générale

Vous avez choisi notre Résidence comme votre futur lieu de vie. Nous vous remercions pour la confiance que vous nous témoignez et vous souhaitons un agréable séjour au sein de nos murs, avec un œil ouvert sur le monde extérieur.

La Résidence Le Rambour, implantée sur la commune de Sars-la-Bruyère, dispose d'un agrément MR/MRS lui permettant d'accueillir 52 résidents. Dans une ambiance familiale, nous accueillons des personnes âgées valides, en perte d'autonomie physique et/ou psychique, invalides, désorientées ou en fin de vie.

Répartis sur trois étages, chacun ayant une couleur distincte pour aider les résidents désorientés à mieux se repérer, nous mettons un point d'honneur à créer un environnement convivial et accueillant. Notre restaurant lumineux, baptisé « Au Comme Chez Soi » par les pensionnaires, participe également à cette ambiance familiale.

La maison de repos est située dans un cadre verdoyant, permettant aux résidents de profiter du bon air de la campagne, avec un parking facilitant l'accès pour les familles.

## La construction du projet de vie

Le projet de vie institutionnel 2022 est né de la volonté de créer un socle commun aux maisons de repos du réseau senior du Groupe Jolimont, tout en réaffirmant la qualité des services que nous souhaitons offrir. Ce projet est le fruit d'une démarche pluridisciplinaire et participative, associant résidents, familles et collaborateurs.

Le projet de vie a également été mis à jour en novembre 2024 afin d'intégrer les éléments propres à l'évolution des partenariats effectués. C'est au travers de cette évolution que nous avons souhaité y intégrer l'implantation de notre philosophie Tubbe mais également l'apport de Reliance pour les aspects relatifs à la fin de vie.

## La philosophie de l'établissement

Le Pôle Senior est aujourd'hui un groupe de 8 maisons de repos qui vise l'Excellence, en se professionnalisant au travers de ses différentes politiques de gestion tout en préservant la dimension humaine, que ce soit au niveau des bénéficiaires ou des équipes.

Notre volonté première est de permettre à chaque résident de pouvoir vivre dans un environnement adapté et lui permettant de répondre à ses propres besoins. Pour y arriver, nous souhaitons récréer un cadre de vie individualisé et personnalisé.

Dans cette perspective, nous mettons en place des projets de vie individualisés qui respectent les spécificités et besoins de chacun, dans une démarche collective et communautaire. Nous nous engageons à dispenser des soins et services garantissant le

respect de la dignité humaine, de la vie privée, ainsi que des convictions idéologiques, philosophiques et religieuses de chaque résident.

Au-delà d'une vision collective au Pôle Senior, chaque établissement est invité à approfondir son individualité et explorer les valeurs propres à son institution. Au Rambour, nous avons décidé de guider notre maison vers une philosophie d'ouverture vers l'extérieur, où chaque résident a le droit de faire valoir ses besoins, volontés et opinions.

Nous nous engageons également à garantir aux résidents, ainsi qu'à leurs familles, le droit à l'information, à la participation active dans la gestion de leur parcours de soins, et à exprimer librement toute plainte ou suggestion concernant leur prise en charge. Notre vision est axée sur le respect et l'écoute des besoins individuels, dans le cadre d'un environnement bienveillant et respectueux des droits fondamentaux de chaque personne.

### **1. Philosophie Tubbe et engagement pour l'autonomie**

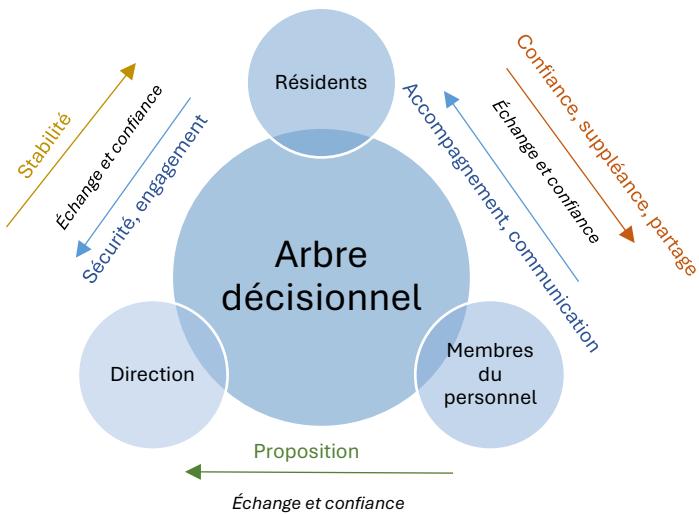
Dans le cadre de notre engagement vers une autonomie renforcée et un respect des besoins individuels, notre établissement adopte la philosophie Tubbe.

Ce modèle prône une co-gestion et une prise de décision partagée, où chaque résident participe activement aux décisions le concernant et reste au cœur de nos préoccupations.

Ainsi, nous nous engageons à intégrer l'avis et les souhaits des résidents dans notre arbre décisionnel pour qu'ils conservent un rôle central dans leur propre projet de vie.

Pour ce faire, nous nous engageons à renforcer les liens entre résidents, membres du personnel et direction. Effectivement, nos résidents doivent se sentir en confiance réciproque avant d'oser faire valoir leurs voix. Au Rambour, nous souhaitons faire valoir la prise de décision conjointe et partagée et maintenir un arbre décisionnel plat.

C'est au travers d'un système à plat que nous encourageons nos résidents à la prise d'actions et de décisions leur permettant de maintenir leur autonomie et leur sentiment d'autogestion.



## 2. Engagement envers les familles

Nous sommes attentifs aux attentes des familles, les écoutons et les accompagnons dans cette étape de vie de leur proche. Nous échangeons bien volontiers sur les éléments pouvant nous éclaircir et nous aider dans l'accompagnement de leur proche.

Toutefois, il est important de souligner que les familles n'agiront pas au nom du résident, sauf dans des cas d'exception, comme les états de démence avancés, où le résident n'est plus en mesure de communiquer ses volontés.

Effectivement, nous estimons que si nos résidents peuvent encore décider pour eux-mêmes, nous ne pouvons accepter de prise de décision par un tiers et encore moins si aucune concertation préalable n'a été faite auprès de celui-ci. Nous nous engageons à rester disponibles et ouverts à la co-construction avec les familles afin d'œuvrer vers une politique de qualité mais nous tenons également à rappeler que notre priorité principale reste, bien évidemment, les résidents.

## 3. Politique de contention

Nous avons à cœur de favoriser l'autonomie résiduelle de nos résidents. Dans cette optique, nous nous engageons à améliorer notre politique de contention physique en visant une utilisation « limitée » de ces pratiques. Sauf si cela est strictement nécessaire ou demandé expressément par le résident, nous œuvrons activement pour réduire l'usage de la contention et mettre en place des alternatives permettant de maintenir l'autonomie des personnes.

Dans cette démarche, nous collaborons de manière étroite avec les résidents, les médecins et les familles (notamment dans le cas des résidents présentant des troubles cognitifs), afin d'adapter continuellement les soins et les accompagnements en fonction des besoins spécifiques de chaque résident.

Par ailleurs, en ce qui concerne les contentions dites « chimiques », nous adoptons une politique de restriction stricte. Nous privilégions des solutions non-médicamenteuses, telles que les activités occupationnelles, les pouponnades thérapeutiques ou encore des techniques naturelles, pour réduire les comportements pouvant nécessiter une contention chimique. L'application de ces alternatives a déjà permis de constater des résultats probants, avec une diminution notable des comportements qui, auparavant, conduisaient à la mise en place de contentions chimiques.

## L'accueil

L'accueil est une étape essentielle pour la réussite de l'intégration et de l'adaptation à ce chamboulement que représente l'entrée en maison de repos.

Nos équipes sont disponibles et à l'écoute des demandes du futur résident et de sa famille et ce, dès le premier contact. Une rencontre personnalisée est proposée pour découvrir les différents lieux de vie et faciliter une transition sereine.

À l'entrée, le futur résident et/ou ses proches sont invités à compléter un dossier social et médical pour mieux cerner son histoire de vie, ses habitudes et ses souhaits. Une brochure d'accueil et le journal mensuel, avec les menus et activités du mois, lui sont remis afin de se familiariser avec son nouveau lieu de vie.

Tout au long de ce processus, et par la suite, la direction et les équipes veilleront à garder le résident au cœur de son nouveau projet de vie. Il sera informé et concerté, dans la mesure de ses capacités, pour rester acteur de sa vie et pourra s'intégrer à son rythme dans la vie collective de la maison.

## L'organisation du séjour

### 1. Le cadre de vie

Chaque palier dispose d'un coin salon permettant aux résidents et leurs familles de se réunir en dehors de leur chambre. Ces moments de rencontre peuvent également avoir lieu dans notre salle à manger conviviale au « Comme Chez Soi ».

Ces moments de rencontre en dehors de la chambre du résident constituent également un lieu d'exception pour nous des liens avec les autres résidents de la maison.

Nous disposons également d'une terrasse ombragée et d'un jardin arboré pour profiter de la nature environnante. Il est possible de profiter de ces extérieurs en passant par la salle à manger de l'institution.

### 2. Personnalisation de l'espace

Pour recréer un environnement familial, les résidents sont invités à personnaliser leur chambre avec de petits meubles ou décorations, sous réserve de respecter les règles de sécurité et de leurs envies propres.

Au-delà de la chambre, nous invitons également les résidents à participer à la décoration des lieux communs de l'institution afin que chacun puisse s'y sentir chez soi. Dans cette perspective, nous avons également décidé de nous ouvrir à l'accueil des animaux au sein de notre institution afin d'ajouter un cadre chaleureux, à la maison.

### 3. Vie sociale et activités

Diverses animations, fonctionnelles, culturelles et occupationnelles sont organisées chaque jour, adaptées aux goûts et capacités de chacun, pour favoriser les liens sociaux au sein et en dehors de la résidence. Nous souhaitons renforcer la libre expression des envies et attentes des résidents afin d'organiser des activités et animations porteuses de sens et d'intérêt, pour eux.

Dans la continuité de cette vie sociale préservée, nous mettons à disposition de nos résidents un service de pédicure et de coiffure. Ceux-ci ne sont pas obligatoires mais à la libre demande. L'établissement se réserve le droit de refuser un service de coiffure ou pédicure si celui-ci met à mal le résident et ce, malgré une demande formulée en ce sens par la famille.

## L'organisation des soins et des services d'hôtellerie

### 1. L'organisation des soins

L'équipe soignante pluridisciplinaire veille à adapter les soins quotidiens en fonction des besoins individuels des résidents, dans le respect de leur rythme. La philosophie Tubbe influence nos politiques de soins, elle s'oriente vers l'adaptation constante des pratiques en fonction de la santé et des souhaits des résidents.

Dès lors et découlant d'une réflexion conjointe du résident et de l'équipe, nous sommes ouverts à l'adaptation de ces soins si telle demande est exprimée ou ressentie par le résident.

### 2. L'organisation des services d'hôtellerie

L'alimentation est une priorité pour le bien-être des résidents, avec des repas équilibrés et préparés par une équipe dédiée. Les menus sont affichés à l'avance, et chaque résident dispose d'une fiche individuelle de goûts pour satisfaire ses préférences.

Afin de répondre aux besoins et envies de nos résidents, nous invitons ceux-ci à faire part de leurs envies particulières que nous tenterons de réaliser. Afin de mener cela à bien, nous maximisons la participation active de nos résidents volontaires à la réalisation des repas. Pour ce faire, nous organisons des ateliers culinaires et nous proposons également à ceux qui le désirent, de participer de manière spontanée, aux repas du jour. (*Épluchage des légumes, préparation des tartines, vaisselle, etc.*)

Dans cette perspective d'accompagnement individualisé, nous ne forçons aucun résident à descendre pour les repas. Chaque résident a le droit de choisir s'il souhaite manger en chambre ou dans la salle à manger. Cette volonté peut également varier en fonction de l'envie du jour. Par ailleurs et dans un souci de bonne gestion, les places sont définies. Néanmoins, celles-ci peuvent être redéfinies par le personnel et le résident si l'envie et le besoin s'en fait ressentir.

## Le travail en équipe

Le Pôle Senior favorise la formation continue pour améliorer les compétences du personnel. Les réunions pluridisciplinaires permettent aux équipes de partager leurs observations pour des projets de vie adaptés, en valorisant les capacités et préférences des résidents.

Au Rambour, nous maximisons la collaboration directe entre les différents services. Dans l'évolution de ce système « à plat », nous tentons d'ouvrir les frontières entre services afin de faire entendre chaque membre du personnel. Pour ce faire, nous maximisons l'écoute active des collaborateurs et travaillons, ensemble, à ce que ceux-ci trouvent du sens dans la réalisation de leur travail.

## La participation des résidents

L'avis des résidents est essentiel pour répondre à leurs besoins et attentes. Nous organisons des conseils des résidents trimestriels pour discuter de la vie quotidienne, des activités et des suggestions. Une commission « menus » est également tenue pour ajuster les choix alimentaires.

Avec la philosophie Tubbe, notre établissement s'engage à accorder aux résidents une autonomie dans la prise de décision et à encourager une communication ouverte et participative entre toutes les parties prenantes. Des moments de discussion informels avec la direction ou les responsables sont également favorisés.

Les résidents sont également investis dans la réalisation des événements « *hors du commun* » tels qu'Halloween, pâques, noël, etc. Nous comptons sur eux pour nous faire connaître leurs envies et volontés afin d'axer notre politique d'actions sur leurs besoins réels.

Comme précité au point 6., les résidents sont également invités à faire part de leurs besoins auprès des différents services afin d'adapter notre approche. Dans cette perspective, nous laissons la chance au résident de décider ce qu'il souhaite pour tous les axes de sa vie en maison de repos et nous tentons d'y répondre, au mieux.

Nous partageons une philosophie commune pour laquelle rien n'est impossible et toutes les demandes peuvent être reçues, écoutées et entendues afin d'être réalisées.

## La vie affective, relationnelle et sexuelle des résidents

Nous reconnaissons que le bien-être des résidents inclut leur vie affective et relationnelle. Nous mettons en œuvre des pratiques pour préserver l'intimité et proposons des formations pour sensibiliser le personnel aux besoins relationnels des résidents.

Nous encourageons les résidents à nouer des liens affectifs afin de renforcer le sentiment d'appartenance à leur lieu de vie. Parallèlement à cela, nous sensibilisons également les familles sur le respect des relations nouées par leur parent. Cette réflexion est également renforcée lorsqu'il s'agit de personnes nouant des relations affectives et sexuelles.

Dans le cas où nos résidents ne souhaitent pas explorer les liens relationnels et affectifs avec d'autres résidents, nous ne forcerons aucun échange de ce type et nous engageons à respecter leurs besoins individuels.

## L'accompagnement des personnes présentant des troubles cognitifs

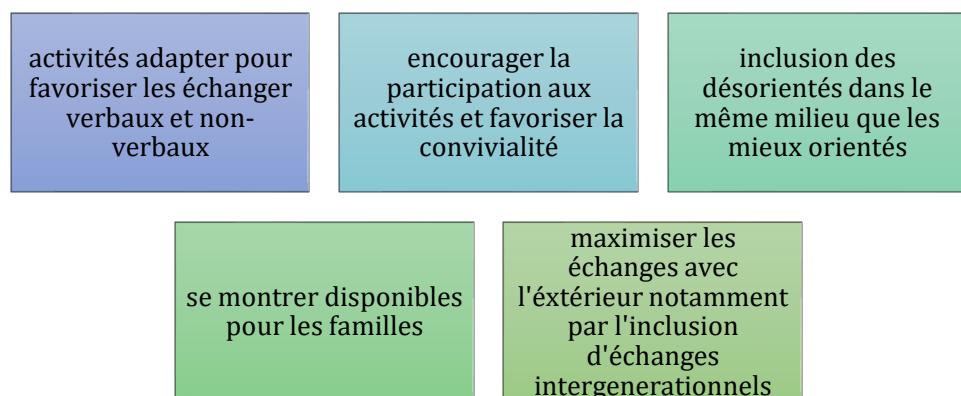
Dans le cadre de notre prise en charge, nous visons à soutenir chaque résident dans le maintien et l'amélioration de ses capacités cognitives et sociales, tout en respectant son rythme et ses besoins individuels. Nous mettons un point d'honneur à favoriser l'inclusion des personnes désorientées avec les personnes bien orientées afin de préserver les interactions sociales et le sentiment d'appartenance à la communauté.

Les objectifs spécifiques pour les résidents présentant des troubles cognitifs sont les suivants :

### 1. Améliorer la communication et l'interaction sociale

Objectif : Favoriser l'échange et maintenir un lien social malgré les troubles cognitifs.

Actions entreprises au sein de la maison de repos :

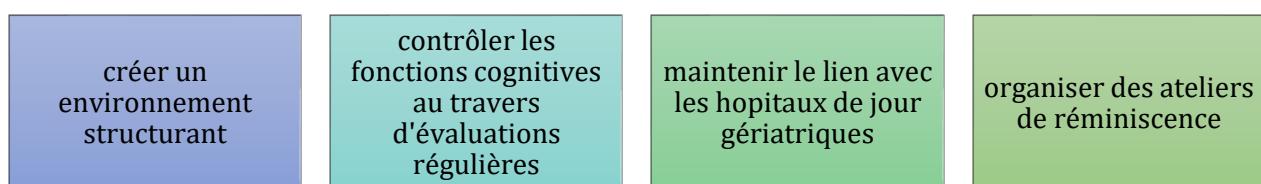


Résultat espéré : Amélioration de la communication, réduction de l'isolement et stimulation cognitive.

### 2. Stimuler la mémoire et les capacités d'attention

Objectif : Maintenir et renforcer les capacités cognitives restantes.

Actions entreprises au sein de la maison de repos :

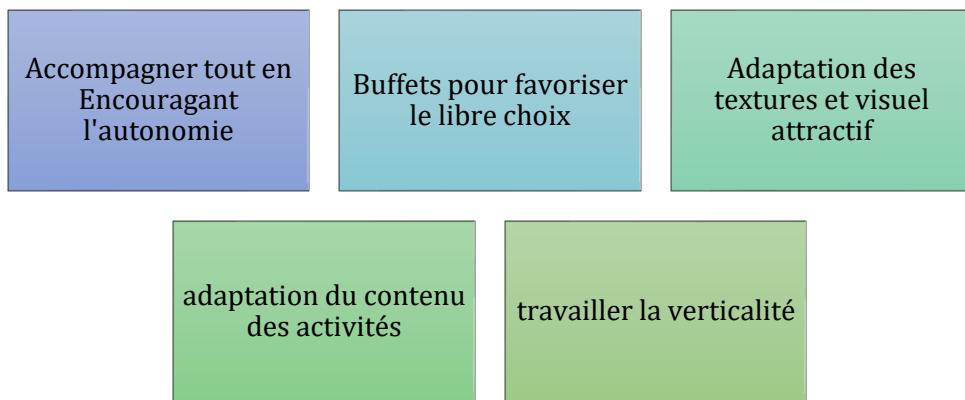


Résultat espéré : Stimulation des capacités préservées et ralentissement du déclin cognitif.

### 3. Favoriser l'autonomie et la participation

Objectif : Maintenir l'indépendance dans la mesure du possible.

Actions entreprises au sein de la maison de repos :

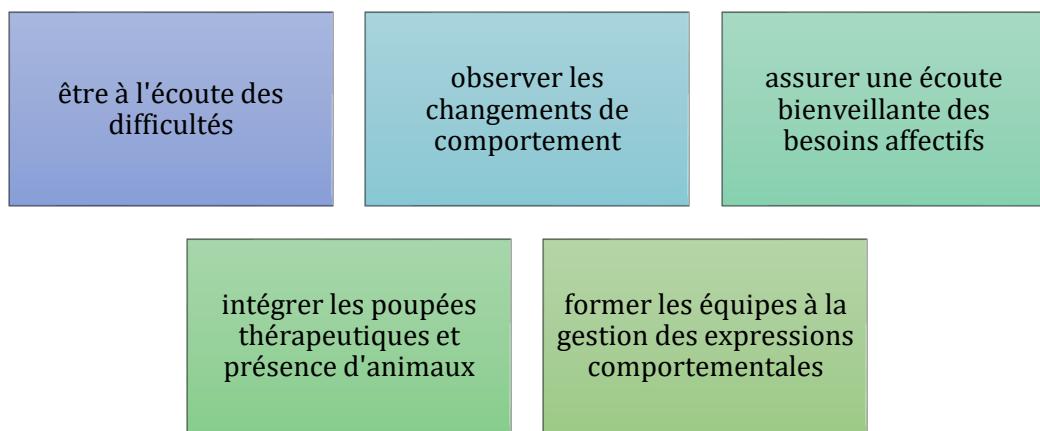


Résultat espéré : Renforcement de l'estime de soi et maintien des habitudes de vie.

### Préserver l'estime de soi et le bien-être émotionnel

Objectif : Offrir un cadre rassurant et valorisant.

Actions entreprises au sein de la maison de repos :

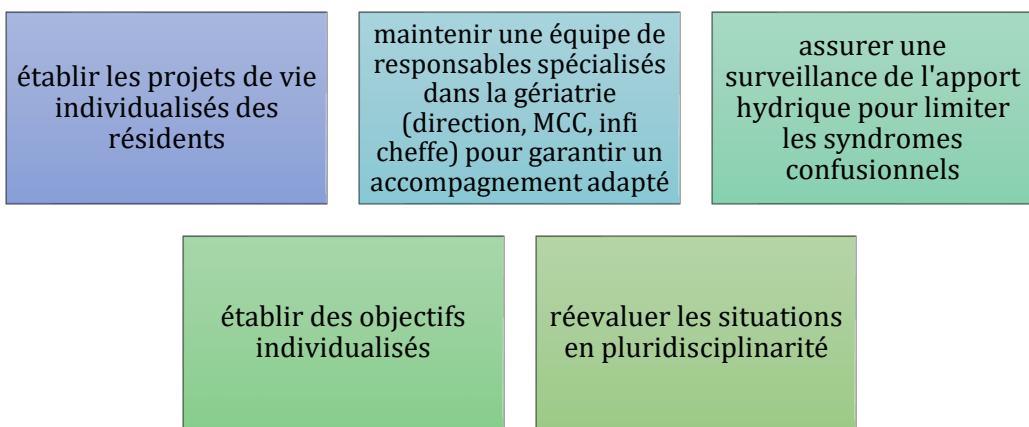


Résultat espéré : Diminution du stress et amélioration de la qualité de vie.

#### 4. Mettre en place un suivi personnalisé

Objectif : Adapter la prise en charge en fonction de l'évolution des besoins.

Actions entreprises au sein de la maison de repos :

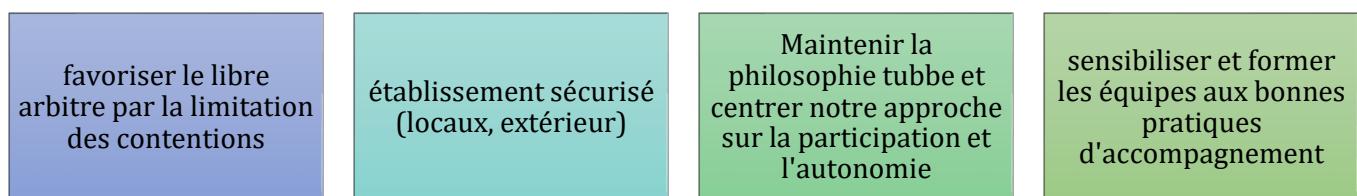


Résultat espéré : Meilleure adaptation de la prise en charge et prévention des complications.

#### 5. Assurer un environnement sécurisé et respectueux du libre choix

Objectif : Sécuriser les déplacements tout en préservant la liberté.

Actions entreprises au sein de la maison de repos :



Résultat espéré : Prévention des fugues et accidents, maintien du bien-être et de la dignité des résidents.

En appliquant ces mesures, notre institution assure une prise en charge globale et bienveillante, respectant à la fois les besoins individuels des résidents et leur intégration au sein de la communauté

## L'accompagnement de fin de vie

La fin de vie est une étape essentielle qui mérite un accompagnement personnalisé, empreint de respect, de dignité et de compassion. Dans notre résidence, nous avons développé un accompagnement centré sur la personne, inspiré par nos échanges avec *Reliance*.

Ce modèle repose sur l'écoute active et le respect des volontés profondes de chaque résident, permettant un accompagnement de fin de vie en accord avec ses besoins, principes, volontés et valeurs personnelles. Nos référents en soins palliatifs s'engagent à élaborer avec chaque résident un *projet de soin personnalisé et anticipé*. Ce projet de soin permet de clarifier un éventail élargi de questions autour de la fin de vie, pour s'assurer que chaque résident puisse vivre cette étape en accord avec ses souhaits et convictions. Ce projet vise à garantir que les décisions soient prises pour préserver au mieux les désirs du résident, dans un environnement où les valeurs individuelles et la dignité humaine restent au cœur des préoccupations.

Dans cette perspective, les familles peuvent être une aide précieuse pour la récolte d'informations connues et passées. Par ailleurs, nous souhaitons préciser que conformément à tout ce qui a pu être précité, les familles ne disposent d'aucun pouvoir pour agir et décider à la place du résident. Seuls les cas exceptionnels et liés à des démences avérées et avancées peuvent interférer dans le processus.